

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 21 SEPTEMBRE 2022

07- Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ TVX_2022_08 : SECURISATION DE LA TRAVERSEE DE MONTGAILLARD-EN-ALBRET

N° Ordre : DE-094-2022

Rapporteur : Jacques Lambert, vice-président à l'Administration Générale

Nomenclature : 1.1.1 Marchés publics Travaux

L'an deux mille vingt-deux, le 21 septembre à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Sos, après convocation du 14 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (40) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE
Barbaste : M. Michel DAUNES
Bruch : M. Alain LORENZELLI
Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE
Calignac : Mme Stéphanie DAVID, suppléante
Espiens : M. Serge LARROCHE
Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS
Fioux : M. Joël AREVALILLO
Francescas : Mme Paulette LABORDE
Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN
Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA
Lasserre : M. Serge PERES
Lavardac : Mme Isabelle SALIS et M. Sébastien CRUSSIERS
Le Frechou : M. André APPARITIO
Le Nomdieu : -
Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE
Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jacques LAMBERT
Moncaut : M. Francis MALISANI
Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL
Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL
Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT
Montesquieu : M. Alain POLO
Nérac : Mmes Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Stéphanie GARBAY, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Marc GELLY, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,
Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ
Poudenas : M. Jean de NADAILLAC
Réaup-Lisse : -
Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : -
Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Robert LINOSSIER
Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON
Thouars-sur-Garonne : -
Vianne : Mme Laurence BENLLOCH
Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (9) :

Barbaste : Mme Valérie TONIN à M. Michel DAUNES
Lavardac : M. Ludovic BIASOTTO à Mme Isabelle SALIS

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET à M. Serge PERES
Nérac : Mme Laurence BERTHOUMIEU à Mme Evelyne CASEROTTO, Mme Ana-Paula BES à M. Patrice DUFAU, M. Serge ARNAUNE à M. Hugues DAVID, M. Frédéric SANCHEZ à M. Nicolas LACOMBE
Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI à M. Alain LORENZELLI
Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE à M. Jacques LAMBERT

Membre absent excusé (2) :

Calignac : M. Alban CASSAGNABERE, suppléé par Mme Stéphanie DAVID
Lavardac : M. Georges BARBARA

Membre absent non excusé (2) :

Mézin : M. Jean-Michel MANABERA
Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 40

Votants : 49

Absents : 13

- Dont « pour » : 49

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 9

- Dont abstention : 0

Vu les statuts d'Albret Communauté,

Vu la compétence Voirie - Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'élaboration du programme de travaux de voirie 2022 pour les communes d'Albret Communauté,

Vu la décision n° DEC-167-2021 concernant la signature d'une convention de Co-Maîtrise d'ouvrage entre la mairie de Montgaillard-en-Albret et Albret Communauté et approuvant le plan de financement du projet,

Considérant la consultation pour la sécurisation de la traversée de Montgaillard-en-Albret, qui se décompose de la façon suivante :

- Lot 1 : Voirie et réseaux divers
- Lot 2 : Espaces verts

Considérant le déroulement de la consultation :

- Appel d'offres marché en procédure adaptée > 90 000.00 € HT
- Date de lancement de la procédure sur DEMAT-AMPA : le 22/07/2022
- Date limite de réception des offres : le 26/08/2022
- Critères pondérés de sélection des offres :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur Technique : 40%

- Nombre de plis déposés et analysés :
 - Lot 1 : 4
 - Lot 2 : 3

Considérant que la maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études AC2I,

Considérant le Rapport d'Analyse des Offres final réalisé par AC2I en date du 12/09/2022, et présenté le 13/09/2022,

Il est proposé de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse à savoir :

- Lot 1 : l'entreprise SAINCRY SOGEA Sud-Ouest Hydraulique, ZA de Borie, 13 rue des entrepreneurs 47480 PONT DU CASSE, pour un montant de 226 360.30 € HT, soit 271 632.36 € TTC.
- Lot 2 : l'entreprise Antoine Espaces Verts, ZI Rossignol 47110 SAINTE LIVRADE SUR LOT, pour un montant de 11 050.72 € HT, soit 13 260.86 € TTC.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité

► **D'attribuer** le marché TVX_2022_08 relatif à la sécurisation de la traversée de Montgaillard-en-Albret comme suit :

- Lot 1 : Voirie et réseaux divers : Entreprise SAINCRY SOGEA Sud-Ouest Hydraulique pour un montant estimatif (tel que ressortant du DQE) de 226 360.30 € HT, soit 271 632.36 € TTC,
- Lot 2 : Espaces verts : Entreprise Antoine Espaces Verts, pour un montant estimatif (tel que ressortant du DQE) de 11 050.72 € HT, soit 13 260.86 € TTC,

► **D'autoriser** le Président à signer l'ensemble des documents relatifs au marché, et à en assurer toute l'exécution.

► **De préciser** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Le Président



Alain LORENZELLI
Alain LORENZELLI